

Réhabilitation d'une mare communale pour accueillir les batraciens

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Mairie de Boulleret
- **Services de la collectivité associés** : Pôle Economie et Développement Durable
- **Budget** : accompagnement Nature 18 (méthodologie-élaboration d'un plan de profilage de la mare): 425 euros HT et travaux de curage et aménagements entreprise Martignon: 5214 euros HT. Coût total de l'opération 5639 euros HT
- **Partenaires financiers** : Région Centre Val de Loire au titre du contrat de solidarité territoriale (CRST) Pays Sancerre Sologne. Financement à hauteur de 80% sur HT /CRST stratégie régionale biodiversité action 31-trame verte et bleue
- **Partenaires techniques** : Nature18 18000 Bourges -entreprise Martignon (terrassement) 18300 Bannay
- **Date de début du projet** : 22 mai 2019 (délibération conseil municipal)
- **Date de fin** : réception des travaux le 20 décembre 2019



OBJECTIFS :

Lors de la réalisation de la trame verte et bleue par le Pays Sancerre-Sologne, la sous-trame des milieux aquatiques a été identifiée comme un enjeu important pour le territoire.

La réalisation entre 2016 et 2018 de l'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) par l'association Nature 18 a permis d'identifier les secteurs répondant à cet enjeu sur la commune de Boulleret et

d'identifier notamment les corridors fonctionnels ou à restaurer, ainsi que des bonnes pratiques de gestion à poursuivre ou à mettre en place.

La mare des Durands est une petite mare communale d'une superficie de 170 m². Elle recueille les eaux collectées par le fossé situé le long de la route départementale et son trop plein est évacué par un fossé qui rejoint les champs. Cette mare qui servait auparavant d'abreuvoir pour les troupeaux était à l'abandon en partie envahie par des végétaux joncs, arbustes...et en partie comblée avec des gravats, des ferrailles et autres déchets.

L'IBC avait identifié cette mare avec un intérêt pour les amphibiens et batraciens. La réhabilitation de cette mare a été identifiée dans les actions à réaliser dans les conclusions de l'IBC afin de recréer un milieu fonctionnel et attractif pour ces espèces.

MESURES MISES EN ŒUVRE :

Pour procéder à la réhabilitation de la mare des Durands, la municipalité a fait appel à Nature 18 pour définir les travaux à réaliser ainsi que les conditions de réalisation. La commune a ensuite travaillé avec l'entreprise Martignon pour la réalisation des travaux suivants :

- utilisation d'une mini pelle pour retirer les arbres et arbustes ainsi que les déchets et une partie de la vase présente
- mise en place de paliers successifs (au moins 2) de plus en plus profond pour permettre l'installation de plantes différentes
- aménagement d'un côté de la mare d'une berge en pente douce (entre 5° et 15°) afin de faciliter la venue des amphibiens et éviter le noyage de petits mammifères
- aménagement d'une zone de profondeur minimale à 80cm pour que les espèces animales et/ou végétales soient à l'abri du gel en hiver et de l'assèchement en été
- agrandissement de la superficie de la mare en creusant dans la continuité de celle-ci le long du chemin

Il a été fait le choix de ne réaliser aucune plantation afin de laisser la dynamique naturelle de végétalisation se mettre en place d'elle-même.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE :

Située en zone cultivée, cette réhabilitation d'une zone humide permet de recréer un espace d'accueil pour les amphibiens, les batraciens, les insectes et les végétaux aquatiques. Elle vient ainsi renforcer la fonctionnalité de la trame verte et bleue de la commune, en complément du réseau hydrographique qui mène à la Loire. La mare permet également de collecter les eaux de ruissellement de la voirie afin de favoriser une gestion intégrée favorisant le retour rapide de l'eau dans le milieu naturel.

Après 2 ans, une difficulté importante liée aux conditions climatiques est déjà apparue : la végétalisation a tendance à se développer plus rapidement que prévue notamment suite aux différents épisodes de sécheresse. En effet, en absence d'eau en permanence, les joncs se développent sur le fond de la mare ce qui pourra entraîner à moyen terme la fermeture de la mare. Un entretien plus fréquent doit être mis en place par la commune. Cet entretien sera étudié avec Nature18 (période et type d'intervention)

Coordonnées

Boulleret

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Jean-Louis BILLAUT, maire

mairie.de.boulleret@wanadoo.fr

Tél. 02 48 72 31 15